

Pôle d'échanges Bellegarde



accessibilité

Le bâtiment du pôle d'échanges, de plain-pied, sera accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le parvis de la gare routière et la dépose taxi. Cette infrastructure est accompagnée de la création d'un quai TGV et du rehaussement des quais TER existants, tous accessibles par ascenseurs.



environnement

Conçue pour être la plus économe possible en énergie, la rotonde (bâtiment) fonctionnera selon un principe bioclimatique de récupération d'énergie solaire pour chauffer l'air en hiver et favoriser la ventilation naturelle en été.

Bellegarde

La municipalité profite de l'aménagement du pôle et de la création du passage souterrain, permettant un accès direct au centre-ville, pour réhabiliter le quartier de la gare qui accueillera des itinéraires piétons et routiers. Ils desserviront le pôle d'échanges et faciliteront les liaisons entre les différents modes de transport.



info travaux

Les travaux préliminaires du pôle d'échanges se poursuivent jusqu'en septembre, parallèlement aux terrassements de masse de la zone de la future gare routière.

Un mur en gabion, chargé de soutenir la future voie d'accès du pôle d'échanges, est en cours d'achèvement. Une deuxième phase de terrassement va débiter à l'automne.

Les travaux du bâtiment devant accueillir le nouveau poste de commande à distance (PCD) vont débiter courant août. Il commandera la signalisation entre Bourg-en-Bresse et Bellegarde ainsi que toute la zone de la gare de Bellegarde (commande des signaux et circuits).



Ligne
du Haut-Bugey

LE FUTUR PÔLE MULTIMODAL



LA MODERNISATION DE LA GARE de Bellegarde-sur-Valserine est en phase de réalisation ! Inscrite dans le programme de réactivation de la ligne du Haut-Bugey engagé en 2007, c'est un vaste projet qui prévoit la transformation de la gare en pôle multimodal. Articulé autour d'un bâtiment voyageurs circulaire (rotonde), positionné entre les voies TGV et les voies TER, ce futur pôle permettra d'améliorer la desserte TGV grâce à un raccordement direct vers Genève et de développer l'offre TER. Il assurera également une offre de service complète pour les usagers : 700 m² dédiés à l'accueil du public, 400 m² utilisés pour les services proposés et 270 m² concédés aux commerces.

De la place pour tous !

- gare routière de 8 emplacements pour les cars interurbains départementaux ;
- desserte de bus urbains ;
- 2 parkings : 90 places stationnement courte durée et 150 places longue durée ;
- zone de dépose pour les taxis et pour les véhicules particuliers.

23,5 millions d'euros

C'est l'investissement total que représente le pôle d'échanges. Il s'inscrit dans le projet de modernisation de la ligne du Haut-Bugey, estimé à 341 millions d'euros ; il est financé par l'État (AFIFT), la Confédération Suisse et RFF, avec la participation de la Région Rhône-Alpes, des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, de la Ville de Bellegarde et de la SNCF.



planning des travaux

	2007	2008	2009
Pôle d'échanges de Bellegarde-sur-Valserine		FEVRIER Début des travaux	
Ligne du Haut-Bugey	PRINTEMPS Début des travaux		
Mise en service du projet global de modernisation			FIN D'ANNÉE

